

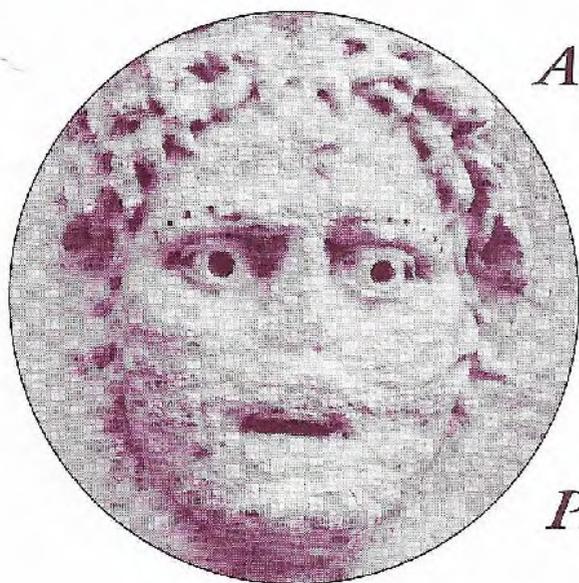
BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904



ARCHÉOLOGIE

HISTOIRE

GÉOGRAPHIE

PATRIMOINE

N° 104 - 2009 - Fasc. 1

6 €

SOMMAIRE

N° 104, 2009, 1

ANDRÉ HULLO & ROGER LAUXEROIS : Bibliographie pour 2008.....	3
FRANÇOIS RENAUD : Chronologie viennoise pour 2008.....	5
RENÉE BONY : La halle des bouchers	11
GÉRARD GOUILLY : Cavaliers et arsenal	17
JEAN-CLAUDE FINAND : La garnison de Vienne dans la Grande Guerre. Année 1918 (dernière partie).....	25
Les prochains rendez-vous	30
Bulletin d'abonnement et d'adhésion	32

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

REVUE TRIMESTRIELLE

publiée pour "*répandre la connaissance de l'histoire de la ville et des antiquités viennoises*" (article premier des statuts de l'association).

Pour 2009 : montant de l'abonnement au bulletin

Abonnement annuel 26 €

Abonnement de soutien..... 35 €

Prix de vente du numéro..... 6 €

Avis important : Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année.

Les numéros déjà sortis de presse dans l'année, au moment du règlement d'un abonnement nouveau, seront remis ou envoyés au nouvel abonné. Tout changement d'adresse doit être signalé au secrétaire.

Montant de l'adhésion à la Société..... 5 €

Correspondance, abonnement et adhésion :

Société des "AMIS DE VIENNE"

Siège social : 3-5, rue de la Table-Ronde, 38200 VIENNE

C.C.P. "Amis de Vienne" - LYON 185-71 J

Consultation ou renseignements au 04 74 53 39 29

e-mail : andre.hullo@free.fr

En couverture : bas-relief du portique du forum, après restauration en 2008.

© Cliché Roger Lauxcrois

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

N° 104 - 2009 - Fasc. 1

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'ÉPIQUE

Bibliographie pour 2008¹

Antiquité

- “Les agglomérations urbaines de la cité antique de Vienne”, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 38 - 39, 2005 - 2006, p. 7- 199 [Dossier collectif présenté par Philippe Leveau et Bernard Rémy, avec plusieurs contributions portant non pas sur la ville de Vienne, chef-lieu, mais sur les agglomérations de la cité viennoise, centres à caractère urbain : *vicus* (par exemple Aoste, Revel-Tourdan, Aix-les-Bains, Optevoz, Cularo = Grenoble), ou *mansio* (les stations routières)].
- *Côté jardin, côté cour*, (s.l.), 2008. [Livret édité par le Département du Rhône et le musée romain de Vallon (Suisse), à l’occasion de l’exposition présentée par le musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal / Vienne qui a repris et adapté l’exposition créée par le musée romain de Vallon en 2006].
- BARBET (Alix), *La peinture murale en Gaule romaine*, Paris, Picard, 2008 [contient plusieurs notices consacrées aux décors peints trouvés sur les sites archéologiques viennois depuis le XIX^e siècle].
- BRISSAUD (Laurence), “La construction des thermes publics des Lutteurs. Regards croisés sur un chantier urbain antique et son impact sur la ville (Saint-Romain-en-Gal, France)”, in *Arqueología de la construcción I Los procesos constructivos en Italia y en las provincias romana : Italia y provincias occidentales*, Workshop de Mérida (25-26 octobre 2007), Archivo Español de Arqueología, Suppl., XLVI, 2008, Madrid, p. 113-130.
- LAVAGNE (Henri), “Une danseuse de *calathiscos* sur un *oscillum* néo-attique du nord de la Gaule”, *CRAI (Comptes rendus de l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)*, avril- juin 2006, p. 1067-1107 [l’auteur étudie l’iconographie d’un *oscillum* trouvé en Bourgogne en le comparant à un *oscillum* trouvé à Vienne et portant la même représentation d’une danseuse de *calathiscos*, danse rituelle désignée ainsi d’après la coiffure en couronne de joncs tressés formant une petite corbeille de vannerie évasée].
- PRISSET (Jean-Luc), “Les besoins en matériaux, les contraintes d’approvisionnement et la durée d’un chantier de construction. Réflexions à partir du portique nord de Saint-Romain-en-Gal (France)”, in *Arqueología de la construcción I Los procesos constructivos en Italia y en las provincias romana : Italia y provincias occidentales*, Workshop de Mérida (25-26 octobre 2007), Archivo Español de Arqueología, Suppl., XLVI, 2008, Madrid, p. 131-145.
- RÉMY (Bernard), « Les élites locales et municipales de la colonie viennoise au Haut Empire », *Bulletin de l’Académie Delphinale*, février 1996, n° 2, p. 29-37. Étude également développée dans RÉMY (Bernard), “Les élites locales et municipales de la colonie de Vienne au Haut Empire”, *L’Antiquité Classique*, 67, 1998, p. 77 - 120.

1 - Avec rappel de références bibliographiques antérieures.

- SAVAY-GUERRAZ (Hugues), VEYSSEYRE (Paul), *Saint-Romain-en-Gal – Vienne*, Lyon, EMCC, 2008 (collection *Des objets qui racontent l'histoire*).

Moyen Âge

- *Sculpture romane dans la cathédrale de Vienne, en Dauphiné*, Vienne, Association Cathédrale Vivante, 2008 [livret illustré de photographies, édité à la suite de l'exposition organisée en décembre 2007 à la cathédrale sur le même thème].
- VIALLET (Hélène), "Moulins et artifices sur la rivière Gère du Moyen Âge au XVII^e siècle", *Bulletin de l'Académie Delphinale*, mars 2006, p. 89-117.

Renaissance

- DOMEYNE (Pierre), *Michel Servet (1511-1553). Au risque de se perdre*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Époque contemporaine (XVIII^e - XIX^e siècle à nos jours)

- *Bulletin de l'Association des anciens élèves de Robin*, 1890-2008.
- *Bulletin du Centre généalogique de la vallée du Rhône*, 25, 2008.
- RENAUD (François), "Le Trait d'Union ou le paternalisme à Vienne entre les deux guerres", dans *Être ouvrier en Isère, XVIII^e - XXI^e siècle* (publié sous la direction de Sylvie Vincent), Grenoble, Musée Daupinois, 2008, p. 143-148.
- VAI'IN-PERIGNON (Nicole), "Un Daupinois, François Larderel : à l'origine de la géothermie de haute énergie", *Bulletin de l'Académie Delphinale*, 2003, 9, p. 249-261.

Divers

- GOSSELIN (Sébastien), DURAND (Virginie), BOISSIN-PIERROT (Michèle-Françoise), *Vienne (IV^e - XXI^e siècles), d'une rive à l'autre*, Lyon, EMCC, 2008 (collection *Des objets qui racontent l'histoire*).
- On peut aussi signaler, comme expérience pédagogique originale, le *Carnet de voyage. Vienne*, carnet illustré de dessins et de photographies produit par quatre classes primaires de Vienne (CM1 de l'école République, CM2 de l'école Nicolas Chorieur, de l'école de la Table Ronde, de l'école République), Vienne, 2008.

En marge de Vienne

- ANONYME, *Bassins, fontaines, lavoirs et puits en Isère*, Grenoble, FAPI, 2008 [dépliant avec documentation historique et photographique].
- BUTTIN (Anne), GABRIEL (Nelly), *Dans les pas des écrivains en Rhône-Alpes*, Grenoble, Glénat, 2008.
- FAVIER (René) [sous la direction de...], *Nouvelle histoire du Dauphiné*, Grenoble, Glénat, 2007.
- JOSPIN (Jean-Pascal) (sous la direction de), *Bergers des Alpes, de la Préhistoire à l'Antiquité tardive*, Grenoble, Musée Daupinois, 2008.
- RUTAULT (Claude), *Saint-Prim, 1999-2007*, Paris, Editions des Cendres, 2008 [rénovation de l'église de Saint-Prim].

Chronologie viennoise 2008

Décembre 2007

– L'association d'origine lyonnaise **Habitat et Humanisme**, dont le but est le logement et l'accompagnement des personnes les plus démunies crée une antenne à Vienne, 4 ter rue Vimaine, dans une partie de l'ancien Carmel.

Janvier 2008

– Obsèques de **Jean-Claude Boisset**, ingénieur ECP honoraire, qui se dévoua sans compter à de nombreuses œuvres charitables (Croix-Rouge, Secours Catholique...) et culturelles (président de l'association Patrimoine Textile Viennois).

– **Le plan de stationnement** dans le centre ville, mis en application par la mairie fin 2007, se révèle efficace : bien meilleure fluidité du stationnement des voitures.

Mars

– 9 et 16 mars : **élections municipales et cantonales** pour Vienne-Nord

1^{er} tour des élections municipales : 4 candidats

- Inscrits : 18 803. Exprimés : 11 344
- Ont obtenu Jacques Remiller, UMP : 4972 voix, 43,83%
Sylvain Laignel, PS : 4228 voix, 37,27%
Michèle Cédric, Modem : 1409 voix, 12,42%
Hervé Legrain, Verts/LCR : 735 voix, 6,48%

1^{er} tour des élections cantonales : 6 candidats

- Inscrits : 23 809. Exprimés 13 783
- Ont obtenu Erwan Binet, PS : 5108 voix ; Thierry Kovacs, UMP : 5080 voix ;
Robert Arlaud : 893 voix ; Geneviève Wilson : 657 voix ;
Pascal Chaumartin, Modem : 657 voix ;
Jacques Dealbertis : 329 voix

2^e tour des élections municipales : 3 candidats

- Inscrits : 18 803. Exprimés : 12 079
- Ont obtenu Jacques Remiller, UMP : 5597 voix, 46,34%
Sylvain Laignel, PS : 5515 voix, 45,66%
Michèle Cédric, Modem : 967 voix, 8,01%
- Résultats pour les 35 sièges : J. Remiller : 26 sièges ;
S. Laignel : 8 sièges ; M. Cédric : 1 siège
- Deuxième mandat pour J. Remiller

2^e tour des élections cantonales : 2 candidats

- Inscrits : 23 809. Exprimés : 12 514
- Ont obtenu Erwan Binet, PS : 6564 voix, 52,45%
Thierry Kovacs, UMP : 5950 voix, 47,55%
- Erwan Binet devient conseiller de Vienne-Nord, succédant à Gérald Eudeline, déjà PS

Avril

- Du 17 mars au 5 avril, **Festival de l'Humour**, au Théâtre de Vienne et en diverses communes voisines (Eyzin-Pinet, Chuzelles, Condrieu...) où se distinguent entre autres le Viennois Gabriel, Gilles Détroit, Laurent Violet.
- **Extension du parking de la gare vers le sud** : 400 nouvelles places dont 200 pour les abonnés du TER (abonnement mensuel). Total des places du parking de la gare : désormais 800.
- 13 avril : première **foire de Printemps** de Pont-Evêque.
- **René Tereygeol** part à la retraite après une très longue et efficace carrière dans l'administration locale (directeur général des services de la Mairie de Vienne de 1980 à 1996, directeur général des services de la Communauté d'agglomération du Pays Viennois de 2001 à 2008).

Mai

- Visite le 13 mai à Vienne du **Président de la République Nicolas Sarkozy**, qui, de 11h à 13h, va à Orclac puis à la Salle des Fêtes pour discuter avec les responsables de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vienne.
- Célébration du **cinquantenaire du premier jumelage de Vienne avec Esslingen**.
- 17-18 mai : **Nuit des Musées** célébrée avec éclat à Vienne et St-Romain-en-Gal.
- 17 mai : 11^e **marché africain** pour mieux faire connaître la culture africaine.
- Le **lycée de Saint-Romain-en-Gal** (créé en 1971), en pleine restructuration pour trois ans. Coût 20 millions d'euros financé par la Région Rhône-Alpes.
- **Hubert Sagnières**, nommé P.D.G. du groupe français Essilor - 31000 salariés, près de 100 millions d'euros de chiffre d'affaire, inscrit au CAC 40 à la Bourse de Paris. Ancien élève du lycée de Saint-Romain-en-Gal où sa mère était professeur d'anglais.
- Mise en sommeil annoncée pour cette année de la **Fête du Rhône** par son président Bernard Chapotat. Elle durait depuis 4 ans. Elle sera réorganisée autrement.
- Le 31 mai : imposante manifestation de l'**ALTFER**, association de lutte contre le tracé d'une voie ferroviaire pour le fret qui longerait la ligne actuelle du TGV pour décongestionner l'agglomération lyonnaise. Sur les pancartes brandies on lit : « *Le TGV suffit, pas de fret ici* ».
- Le 31 mai - 1^{er} juin : le musée gallo-romain de Saint-Romain organise pour la septième année des **Journées gallo-romaines**, pleines d'originalité.

Juin

- 9 juin - 2 juillet : au Centre Social d'Estressin très remarquable exposition assortie de rencontres sur « **Les mémoires de Pascal-Valluit** ».
- 18 : Cinquantième anniversaire de l'**École de musique** fêtée par une grandiose démonstration chorale et dansante au théâtre antique avec des centaines de participants.
- **La Chambre de Métiers et de l'Artisanat** de Vienne va fusionner avec celle de Grenoble. On aboutira à une départementalisation des Chambres de Métiers et de l'Artisanat. À celle de Vienne aujourd'hui sont inscrits plus de 9 000 artisans, dont 48% dans le secteur du bâtiment. Elle emploie directement 38 salariés.
- **Thibault Grant**, membre de « Vienne Plongée », champion de France junior de descente de nage en eau vive (compétition sur la Durance).

Juillet

- 27 juin - 11 juillet : 28^e festival de Jazz au théâtre antique. Malgré une bonne quoique inégale fréquentation (90 000 personnes), il accuse un déficit notable expliqué par les hauts cachets exigés par les artistes (escalade déraisonnable dénoncée aussi par les dirigeants du Festival de jazz de Juan-les-Pins - voir *le Figaro* du 29 juillet 2008, p. 28), par la concurrence des Nuits de Fourvière à subventions municipales et départementales beaucoup plus importantes et par une programmation peut-être pas assez diversifiée. Le festival a été illustré par des célébrités dont le saxophoniste américain Sonny Rollins, 88 ans (cachet de près de 120 000 euros), le pianiste Davell Crawford de New Orleans, Buddy Guy et Ornette Coleman.
- Les **variétés** habituelles de la deuxième moitié de juillet ont aussi connu un problème, cette fois de fréquentation.
- **Crise** au Centre d'hébergement et de réinsertion, dit **accueil de nuit**, quai Anatole France, pour mauvaise gestion financière grave : démission du président, remplacé par Jacques Billon.
- Achèvement de la **réhabilitation** de 51 logements à Charlemagne, et de la **construction** de 26 logements individuels locatifs à Saint-Ignace / Malissol.

Septembre

- 19 septembre : solennelle réception en mairie de **Rachel Lardière**, médaille d'argent au 100 mètres brasse aux Jeux Paralympiques de Pékin, pour handicapés. Elle appartient au Handiclub de Vienne, présidé par Christian Grenouiller et travaille à l'hôpital Lucien Hussel.
- Madame **Anne-Marie Celette**, 81 ans, épouse de feu Germain Celette, inventeur du marbre automobile universel, annonce sa démission de son mandat de présidente et d'administrateur du Conseil d'administration de l'entreprise Celette créée en 1952.

Octobre

- 19-20 octobre : **deuxième foire de Vienne**.
- La Viennoise **Sylvie Didole**, vice-championne d'Europe de Danse-Show au championnat de Hongrie.

Novembre

- 9-11 novembre : à la salle des fêtes, **exposition sur la Grande Guerre 1914-1918**.
- 15-16 novembre : 14^e Journées de **Sang d'Encre** sur les littératures policières à la salle des fêtes.

Décembre

- **Élections prudhommales**, avec toujours un fort abstentionnisme dans le collège salariés. Elles ont lieu tous les 5 ans.
- Au musée de Saint-Romain, **Musiques et chansons de Turquie**.
- Les 5-6-7 décembre la Chambre des Métiers organise à la salle des fêtes un **Salon de Noël**, appelé "Geste, matière et création", exaltant le travail du bois, de la terre, du verre, du métal, du textile et de la gastronomie.

Année 2008

- Le CCAS rédige comme « outil de travail » d'après les études de l'INSEE et les siennes propres un très précieux et complet "**Recueil de données statistiques - année 2008**", qui est une « analyse des besoins sociaux de Vienne ».
- Lancement d'un **Plan patrimoine** visant à restaurer de 2007 à 2009 certains des plus prestigieux monuments anciens de Vienne. Sont réalisés fin 2008 la Pyramide du cirque romain, le portique du forum et une partie de la façade nord de la cathédrale.

Données climatiques 2008

Station de Reventin-Vaugtris, située à l'Amballan, altitude 295 m.

En fonction depuis le 1^{er} janvier 2004.

MOIS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Précipitations en mm Total : 904,0	48,2	14	40,8	90,9	93,8	54,3	92,3	72	156,9	105,6	81	54,2	
Températures moyennes en degrés Celsius	5,7	7,1	7,4	11,1	17	19,2	20,6	20,2	15,3	12,2	7,5	3,1	
Températures extrêmes en degrés Celsius	Maximum absolu	(18) 13,5	(25) 16,9	(15) 19,3	(26) 22,4	(4) 26,7	(22) 31,5	(30) 32,3	(4) 30,9	(2) 26,9	(13) 23,7	(1) 18,9	(5) 12,1
	Minimum absolu	(2) -3,5	(3) -4,2	(24) -2,9	(7) -1,3	(1) 5,2	(14) 8,4	(14) 11,5	(24) 10,5	(24) 5	(5) 0,9	(29) -3,4	(28) -5,1
Nombre de jours de gel	6	12	1								5	13	
Nombre de jours à température	$\geq 30^\circ$					6	6	4					
	$\geq 25^\circ$					5	14	20	19	5			

Les nombres entre parenthèses indiquent le quantième du mois où ont eu lieu les maxima et minima absolus.

Rappel

Nombre de jours à température $\geq 30^\circ$

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
MAI	0	2	0	1	0	2	0	0	0
JUIN	2	3	12	21	7	11	13	1	6
JUILLET	5	11	5	15	13	14	25	4	6
AOÛT	15	12	3	24	7	3	0	4	4
SEPTEMBRE	0	0	0	2	2	3	2	0	0
TOTAL	22	28	20	63	29	33	40	9	16

Nombre de jours à température $\geq 25^\circ$

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
AVRIL	0	0	0	1	0	3	0	10	0
MAI	9	12	1	11	8	7	6	10	5
JUIN	20	12	19	30	20	21	23	16	14
JUILLET	18	22	17	25	24	25	30	18	20
AOÛT	22	22	15	30	23	19	12	16	19
SEPTEMBRE	11	2	3	12	11	9	15	7	5
OCTOBRE	0	3	0	1	3	0	1	1	0
TOTAL	80	73	55	110	89	84	87	78	63

LÉGENDE

A = Boucherie

1 = Halle de la Boucherie
(ancien hôtel des ventes)

2 = Écorchebœuf, materie

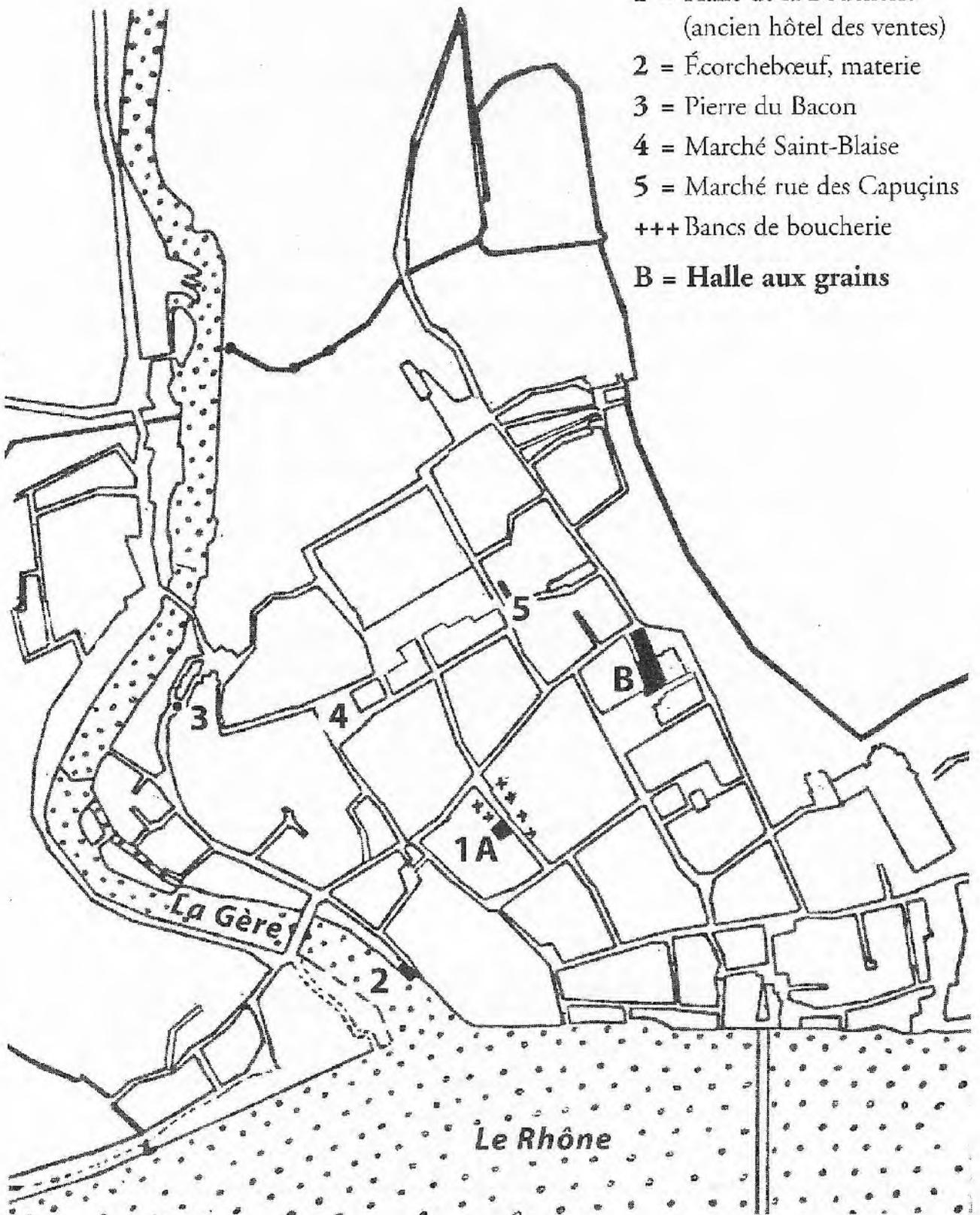
3 = Pierre du Bacon

4 = Marché Saint-Blaise

5 = Marché rue des Capucins

+++ Bancs de boucherie

B = Halle aux grains



Le marché de la viande à Vienne du Moyen Âge au XVIII^e siècle

Renée Bony

La halle des bouchers

La Grande Boucherie

Le parcellaire du XVII^e siècle appelle "rue de la Grande Boucherie" ou "rue du Gourguillon" l'actuelle rue Teste-du-Bailler. Le plan cadastral de 1827 la qualifie de "rue des Boucheries" : elle s'élargit en une longue place, sans que l'appellation diffère.

Les Usages du mistral des comtes de Vienne en 1276 sont d'une grande utilité : le *Macel*, c'est-à-dire la Boucherie est sous l'autorité du comte : « tout est au seigneur dans le macel ¹ » ; ce terme comprend aussi bien le territoire que la boucherie, dans son sens le plus restreint.

Le 5 novembre 1279, Jean de Seyssuel rend hommage au dauphin pour la demi boucherie de Vienne ². Les droits des comtes de Vienne et de l'archevêque sont de nouveaux délimités en 1339 : la Boucherie dépend toujours du comte. Au XVI^e siècle les textes réglementant les droits des comtes de Vienne rappellent les quartiers dans lesquels s'exerce leur juridiction : ce sont surtout la Boucherie et les marchés de la viande.

Le comte en 1478 détient aussi, dans le quartier de Cuvière, l'abattoir où l'on tue les porcs, coutume qui dure jusqu'au XVII^e siècle. Ce même texte décrit le quartier du macel avec maisons, jardins et quelques bancs. Les droits du roi sur la Boucherie existeront jusqu'à la Révolution. En 1543 quelques bouchers refusent de vendre leurs marchandises sous prétexte que « le gardier les en empêche » ; les consuls prennent leur défense³. Au XVIII^e siècle les consuls demandent à l'intendant que l'archevêque paie les réparations qu'il convient de faire à « la materie publique » car ils possèdent un droit sur les langues⁴ or ce droit vient du roi.

La Boucherie se trouve au centre de la ville : elle est, écrit Chorier, « à deux cents pas plus bas (que la rue Marchande) et presque au milieu de la ville⁵ ». Proche d'elle, se regroupent les bancs, c'est-à-dire les étals des boucheries qui se trouvent presque toujours localisés dans la même rue. Le terrier de reconnaissance de 1478 les signalait déjà. Il existe pourtant une volonté persistante de la part des

* Abréviations : A.N. : Archives Nationales ; B.M.V. : Bibliothèque Municipale de Vienne ; A.M.V. : Archives Municipales de Vienne.

1 - Paul Thomé de Maisonneuve, *Les Usages du Mistral des Comtes de Vienne*, 1929, p. 23.

2 - *Regeste Dauphinois*, 12098, p.70, t. III.

3 - A.M.V. : *Inventaire général*, folio 654, n° 9.

4 - A.M.V. : *Inventaire général*, folio 650, n° 1.

5 - Nicolas Chorier, *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne*, (1659), édition 1846, p. 397.

bouchers de s'établir ailleurs ; en 1519, le gouverneur du Dauphiné rappelle qu'il est défendu de vendre de la viande dans un autre endroit que la Boucherie⁶, ce qui est rappelé en 1543⁷ ; cependant les consuls autorisent l'ouverture de deux boucheries, l'une dans le grand cloître, l'autre dans le quartier de Saint-Martin pour favoriser la concurrence, car les bouchers de la Boucherie vendent leurs produits à des prix excessifs⁸. C'est le premier élément signalant l'éclatement du quartier traditionnel de la Boucherie. Ce grief leur est fait à nouveau en 1551⁹. Une transaction s'ensuit entre la ville et les bouchers : il y aura huit bancs de boucheries dont deux dans le quartier de l'uisin et deux dans le quartier de Saint-Martin, les autres restant dans le quartier de la Boucherie. Les bêtes seront tuées rue L'ecorcheboeuf¹⁰.

En 1566, on établit vingt bouchers dans Vienne¹¹ ; en 1577 les consuls autorisent des bouchers à « tenir boutique » à Saint-Martin¹². Quelques années plus tard les consuls délibèrent, afin de regrouper tous les bouchers au même endroit¹³. Est-ce un vœu pieux ou ce souhait a-t-il été réalisé ? Après les troubles de la fin du XVI^e siècle les bouchers ont déserté la ville, aussi en 1599, cherche-t-on de nouveaux bouchers¹⁴ dont le nombre doit s'élever à six¹⁵.

En juin 1608 le chapitre de Saint-Maurice désire établir un banc de boucherie dans le grand cloître ; les consuls défendent alors aux Viennois de s'y approvisionner rappelant que la viande ne se vend que dans le quartier de la Boucherie et que les chanoines doivent se conformer au règlement de police¹⁶. Les bouchers passent outre l'interdiction consulaire et une boucherie s'ouvre dans le grand cloître. Le comte de Maugiron essaie de régler ce différend¹⁷, mais les consuls finissent par gagner car en 1646 les chanoines possèdent un banc de boucherie dans la rue de la Boucherie et non dans le grand cloître. Le conflit n'est pas véritablement réglé, car il ressurgit au début du XVIII^e siècle : le 7 juin 1708 les consuls s'opposent une nouvelle fois aux chanoines de Saint-Maurice ; ils vont jusqu'à emprisonner le boucher¹⁸. Les chanoines obtiennent cette fois-ci gain de cause car il y a une boucherie en 1789 dans le district du cloître¹⁹.

6 - A.M.V. : *Inventaire général*, folio 651.

7 - A.M.V. : *Inventaire général*, folio 654, n° 9.

8 - A.M.V. : *Inventaire général*, folio 651, BB 23, fol. 37.

9 - A.M.V. : *Inventaire général*, folio 651.

10 - A.M.V. : *Inventaire général*, folio 652. Ch. Jaillot *Histoire consulaire de la ville de Vienne du XIII^e au XVI^e siècle*, t. 1 Vienne, 1932, p. 119.

11 - A.M.V. : *Inventaire général*, folio 652.

12 - A.M.V. : *Inventaire général*, folio 653.

13 - A.M.V. : *Inventaire général*, folio 653.

14 - A.M.V. : *Inventaire général*, folio 653.

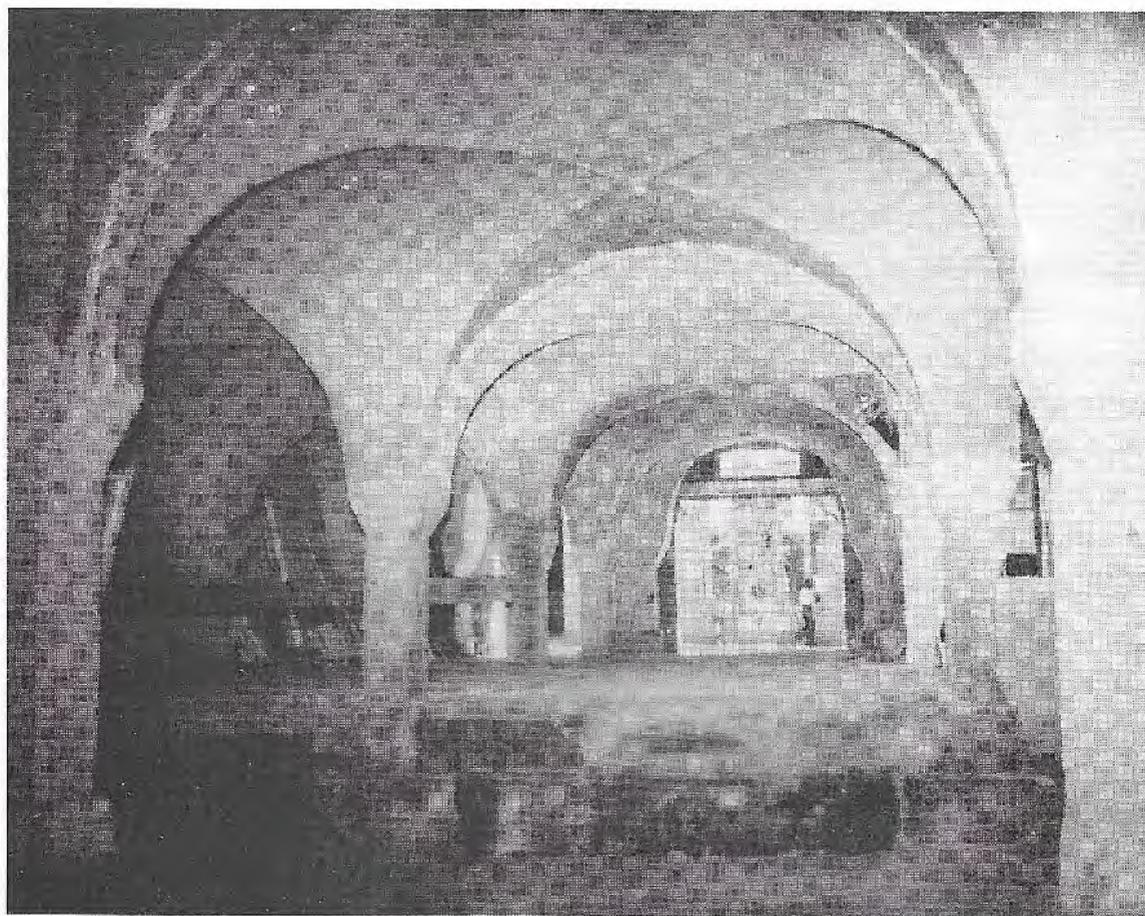
15 - A.M.V. : *Inventaire général*, folio 653.

16 - A.M.V. : BB 80, folio 1-2.

17 - A.M.V. : BB 80, folio 3-5, folio 19.

18 - A.M.V. : *Inventaire général*, folio 654, n° 11.

19 - A.N. : Q 2 -75.



La halle de la Boucherie (photothèque Musées de Vienne)

Il est donc difficile de suivre l'évolution du nombre de bancs de bouchers à l'extérieur de la halle, car la politique consulaire est très fluctuante suivant les événements. Le parcellaire du XVII^e siècle est précis ; en effet en 1646, au moins, les bancs se regroupent tous dans la rue de la Boucherie, proche de la rue Marchande et de l'ancienne halle. La plupart des boucheries forment des parcelles indépendantes qui ne sont pas intégrées dans une maison. Ces parcelles se remarquent par leur petite superficie. Pierre Chol possède trois bancs totalisant 12 toises $1/3$, la plus importante du quartier²⁰. Pierre Allard quant à lui, a deux bancs contigus, plus un troisième banc de l'autre côté de la rue²¹. Les chanoines de Saint-Maurice se sont installés dans le quartier : leur banc est l'un des plus grands avec une superficie de quatre toises²². Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls religieux : l'abbesse de Saint-André-le-Haut a également acquis un banc de quatre toises et demie²³. Le banc de Jean Treynet²⁴ et celui de Pierre Allard ne s'étendent chacun que sur deux toises trois-quart. Comme c'est le cas pour l'abbesse de Saint-André-le-Haut et Pierre Chol, Pierre Charpillat possède une maison en plus de

20 - A.M.V. : CC 6, n° 892.

21 - A.M.V. : CC 6, n° 888.

22 - A.M.V. : CC 6, n° 887.

23 - A.M.V. : CC 6, n° 885.

24 - A.M.V. : CC 6, n° 889.

son banc²⁵. Le banc de François Querin se double d'une minuscule maison, car le cellier servant d'étable, d'une contenance de neuf toises, appartient aux héritiers de Pierre Parron²⁶. Il y a ainsi douze bancs de boucherie. Leur nombre diminue à la fin du XVII^e siècle : trois bancs qui appartenaient à demoiselle Bollud sont transformés en maison, réunis à une autre parcelle²⁷.

Le parcellaire du XVII^e siècle ne cite pas la halle de la Boucherie ; sa disparition est certainement à l'origine d'un accroissement des bancs : on en dénombre alors douze. La halle a déjà disparu à l'époque de la constitution du coursier entre 1646-1660. Chorier, en 1648, jugeait déjà plus judicieux son transfert qui avait été réclamé par Laurent de Maugiron dès 1562 ; il ajoute que ce changement avait été souvent réclamé²⁸. Le problème de l'hygiène est fortement ressenti par les consuls, car cette boucherie se trouve au cœur de la ville, le long d'une rue fréquentée. Il y a également un danger constant d'incendie.

Les consuls choisissent une position moyenne entre le transfert et l'immobilité. Le 31 décembre 1647, ils décident de « murcr » la Boucherie à l'alignement des maisons voisines, des maisons Chol à Pellisson. Une maison en bois gêne l'alignement ; il faudra la démolir²⁹. Le sieur Trivio demande le 17 juin 1648 la possibilité d'acquérir le « devant », c'est-à-dire la façade de cette maison, ce qui est accepté par les consuls et le propriétaire³⁰.

La décision de clore la Boucherie ne donne pas satisfaction, puisque, le 6 septembre 1652 l'assemblée délibère de la question du transfert de la Boucherie vers Ecorchebocuf³¹. Quelques jours auparavant, Ennemond Remond et Salomon Arnaud avaient obtenu le droit de s'établir dans cette rue³². La décision du transfert est enfin prise le 30 mars 1653 : l'emplacement de la nouvelle boucherie est proche de la rivière, les bouchers qui refusent de se conformer aux nouvelles dispositions paieront 100 livres, à partir des fêtes de Pâques³³. Au XVIII^e siècle, plusieurs bouchers habitent encore la rue Teste-du-Bailler ; tous les bancs ne sont pas transférés tout près de la nouvelle boucherie, qui ne devient qu'un abattoir.

Que devient alors l'ancienne Boucherie, située au centre-ville ? Elle est englobée dans les biens de Melchior Fillon, seigneur de Guiribelle³⁴, à une date indéterminée entre 1653 et 1660. Le bâtiment est oublié jusqu'à sa réhabilitation en 1973.

25 - A.M.V. : CC 6, n° 884.

26 - A.M.V. : CC 6, n° 886.

27 - A.M.V. : CC 5.

28 - N. Chorier, *Antiquités de Vienne*, p. 397-398.

29 - A.M.V. : BB 119, folio 128-131.

30 - A.M.V. : BB 120, folio 79.

31 - A.M.V. : BB 124, folio 97.

32 - A.M.V. : BB 124, folio 95.

33 - A.M.V. : BB 125, folio 29-30.

34 - A.M.V. : CC 6, n° 900

L'abattoir d'Ecorchebœuf

La nouvelle boucherie, rue Ecorchebœuf, est appelée « materie » car c'est plutôt un abattoir. Malgré ce transfert, le comte-roi ne perd pas ses droits, même au XVIII^e siècle ; la délibération du 3 avril 1739 rappelle ses prérogatives ; les consuls refusent de déplacer l'abattoir prétextant qu'il avait toujours été à cet endroit. Bien que le toit ait été refait il y a quelques années, de nouvelles réparations sont à effectuer : « plusieurs personnes surtout du menu peuple et des enfants jettent continuellement des pierres » depuis la terrasse du monastère de Saint-André-le-Bas. Mais les bouchers désirent un endroit plus vaste, ce qui leur sera toujours refusé ; il suffit de réparer³⁵. De nouveaux travaux sont en effet entrepris à la fin du XVIII^e siècle.

Pourquoi avoir choisi le lieu d'Ecorchebœuf ? C'était un endroit où il fallait se rendre pour tuer les animaux ; les Usages du mistral des comtes de Vienne, en 1276, obligent les bouchers à tuer les bœufs à côté de la Gère, sauf en cas de crue du Rhône ou de froid excessif³⁶. C'est en effet une mesure d'hygiène que de profiter d'une eau vive comme la Gère. Jusqu'au XIX^e siècle inclus, la toponymie de la ville a gardé le nom d'Ecorchebœuf pour la rue qui longeait la Gère et le monastère de Saint-André-le-Bas.

Cet abattoir a été régulièrement utilisé au cours des siècles : en 1573, Laurent de Maugiron ordonne que l'on ne peut vendre de la viande hors de la Boucherie et « qu'il est défendu de tuer ny d'escocher lesdits bœufs, veaux, moutons, ny autre part qu'au lieu Ecorcheboeuf³⁷ ». Cet endroit prend plus d'importance en 1653 lorsqu'à lieu le transfert de la halle de la Boucherie, mais on n'y vendra plus de viande. L'abattoir d'Ecorchebœuf est l'unique lieu où l'abattage d'animaux est autorisé, non seulement pour Vienne, mais pour la région voisine. Le bourg de Sainte-Colombe est exclu de la surveillance du lieutenant général de police. Mais il y a des interpellations de Viennois qui vont se servir hors des limites de sa juridiction. À la veille de la Révolution une ordonnance de police clarifie la situation : il est défendu d'établir une « materie et débit de viande dans l'étendue de la terre de Seyssuel et de celle du mont Salomon à peine de 50 livres d'amendes et de confiscation³⁸ ».

La Pierre-Bacon

Au moins jusqu'au XVII^e siècle il existe un autre abattoir que le texte de 1276 surnomme « l'abattoir d'en haut »³⁹ et qui devient ensuite la Pierre-Bacon dans les textes spécifiant les droits du comte-dauphin dans Vienne, ou dans le terrier de reconnaissance de 1478. Dans le parcellaire de 1646, la place où

35 - A.M.V. : BB 199, folio 27-28.

36 - Thomé de Maisonneuve, *Les Usages du mistral des comtes de Vienne*, p. 24.

37 - B.M.V. : M 32, folio 289.

38 - A.M.V. : *Inventaire général*, folio 655, N20.

39 - Thomé de Maisonneuve, *Les Usages du mistral des comtes de Vienne*, p. 21.

se trouve la pierre est décrite comme « la place de la pierre où l'on doit tuer les porceaux »⁴⁰ ou plutôt « la pierre du bacon »⁴¹, car c'est un endroit réservé aux porcs.

Marchés aux porcs et aux chèvres

En plus des abattoirs (Ecorcheboeuf, la Pierre-Bacon), en plus de la Boucherie et des bancs voisins, il faut se souvenir qu'il y avait jusqu'au début du XVII^e siècle un important marché de « porceaux » qui se vendaient le matin sur la place Saint-Blaise (place des Capucins)⁴². Ce marché est une vieille tradition car il existait depuis le XV^e siècle au moins⁴³. Citons aussi le marché aux chèvres ; en 1573 dans l'ordonnance de Laurent de Maugiron il est spécifié « qu'il est défendu de vendre, débiter les chèvres en aultre part qu'au lieu acoustumé qu'est la ruelle des Carmes⁴⁴ ». Cet endroit avait été choisi le 7 août 1562. Au temps de Chorier, la viande de chèvre ne semble plus être appréciée.

La vente de la viande, l'abattage des animaux connaissent donc à Vienne bien des vicissitudes. La halle des bouchers n'était jamais assez grande pour regrouper tous les bouchers si bien que les rappels à l'ordre furent fréquents.

40 - A.M.V. : CC 6 n° 611.

41 - A.M.V. : CC 6 n° 631.

42 - A.M.V. : DD 2 -27.

43 - B.M.V. : M 106, folio 81.

44 - B.M.V. : M 32, folio 289.

Cavaliers et arsenal¹

I - La construction du quartier Saint-Germain

1. Les délibérations

La caserne de ville, construite sous Louis XIV en 1710, avait cessé de convenir pour cet usage. Vienne ne voulait pas perdre cette présence militaire qui, sans aucun doute « faisait marcher le commerce » et, dès les mois de novembre et décembre 1874, le conseil municipal prit des délibérations pour que la ville puisse conserver, mais en un autre lieu, des troupes de cavalerie. Les élus viennois se divisèrent sérieusement : il y eut en effet 12 voix pour une nouvelle caserne et onze contre. *Le Journal de Vienne* publia ainsi le dimanche 28 mars 1875, le contenu d'une convention passée entre la Ville et l'État : Vienne était choisie pour recevoir un bataillon d'infanterie avec dépôt du régiment, un régiment complet de cavalerie, un escadron du train des équipages. Ces dispositions s'inscrivaient dans le cadre de la répartition territoriale des unités constituant le 14^e Corps d'armée. Vienne devait fournir les terrains nécessaires et en principe l'État financerait la construction des bâtiments qui manquaient. Tout cela demandait des études, du temps.

On relève en particulier les décisions municipales suivantes :

- Celle du 2 juillet 1879 concerne la contribution viennoise aux frais de construction et aux dépenses d'acquisition d'un terrain de manœuvres.
- Le 2 juin 1880 l'administration militaire agréa une zone, au sud du Plan de l'Aiguille, entre le chemin de Vimaine et la route d'Avignon. En conséquence le conseil délibère pour envisager l'achat de ces terrains d'environ 54.000 m² (propriété Dambuyant et divers) et plus deux hectares à l'Isle pour l'achat d'un terrain de manœuvres.
- Le 10 août 1881, délibération en vue d'ajouter aux acquisitions déjà prévues celle de la maison des carmélites et des terrains adjacents représentant 6000 m²... 14 ans après l'installation de ces religieuses à Vienne (le Carmel se situait en bordure de la route d'Avignon, dans le quart sud-est du périmètre militaire envisagé).
- Le 22 octobre et le 24 décembre 1881 l'utilité publique est décrétée, la liste des propriétaires à exproprier est établie.

1 - Cet article fait suite à celui paru dans le Bulletin, 102, 2007, 4, p. 3-14.

– Le 4 février 1882, le préfet de l'Isère décrète d'utilité publique la création d'un quartier de cavalerie et l'établissement d'un champ de manœuvres.

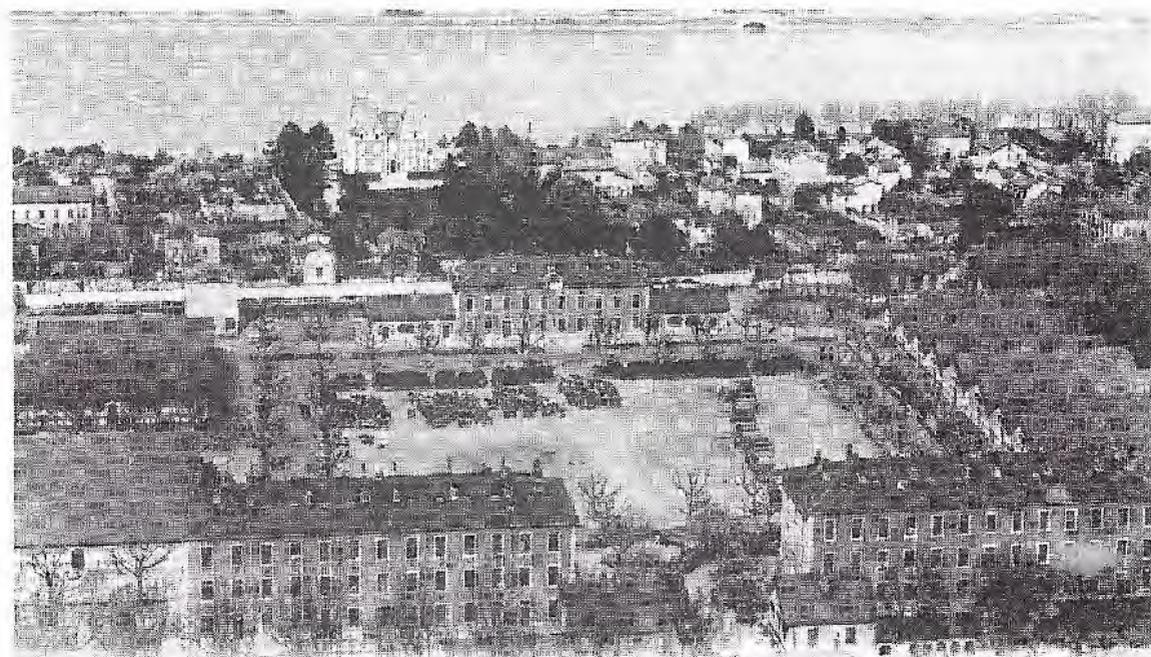
C'est donc finalement sur près de 7 hectares que devait s'implanter ce nouvel établissement militaire. Une voie nouvelle à créer le bordera au nord, l'actuelle rue Denfert-Rochereau ; le quartier militaire sera proche du Rhône, à environ 150 mètres et bien desservi par la route d'Avignon. Le coût pour la ville s'élevait à 755.000 francs. C'est un entrepreneur de Privas, Paume, qui emporta l'adjudication, étant moins disant de 16,50 % sur le prix plafond des devis estimatifs établis par l'Administration. Les travaux commencèrent en mai 1882 et s'achevèrent en 1886. Leur coût total s'est élevé à 1.400.000 francs. On pouvait ainsi loger un régiment complet de cavalerie, soit 700 hommes répartis en cinq escadrons et 745 chevaux.

2. La répartition des bâtiments

Par rapport au portail donnant sur la route d'Avignon et pour une personne entrant au Quartier, on trouvait un bâtiment à droite, avec une salle des conférences des officiers et une bibliothèque, le bâtiment de gauche était le poste de garde et le logement de l'adjudant-major.

On trouve ensuite deux longs bâtiments sur trois niveaux de 13 fenêtres par niveau, implantés de part et d'autre de l'entrée. Chacun héberge deux escadrons de guerre, 1^{er}, 2^e, 3^e, et 4^e escadron. A l'opposé de l'entrée principale le bâtiment de l'ouest abrite le 5^e escadron, les salles d'école, la bibliothèque de la troupe, et la salle d'escrime.

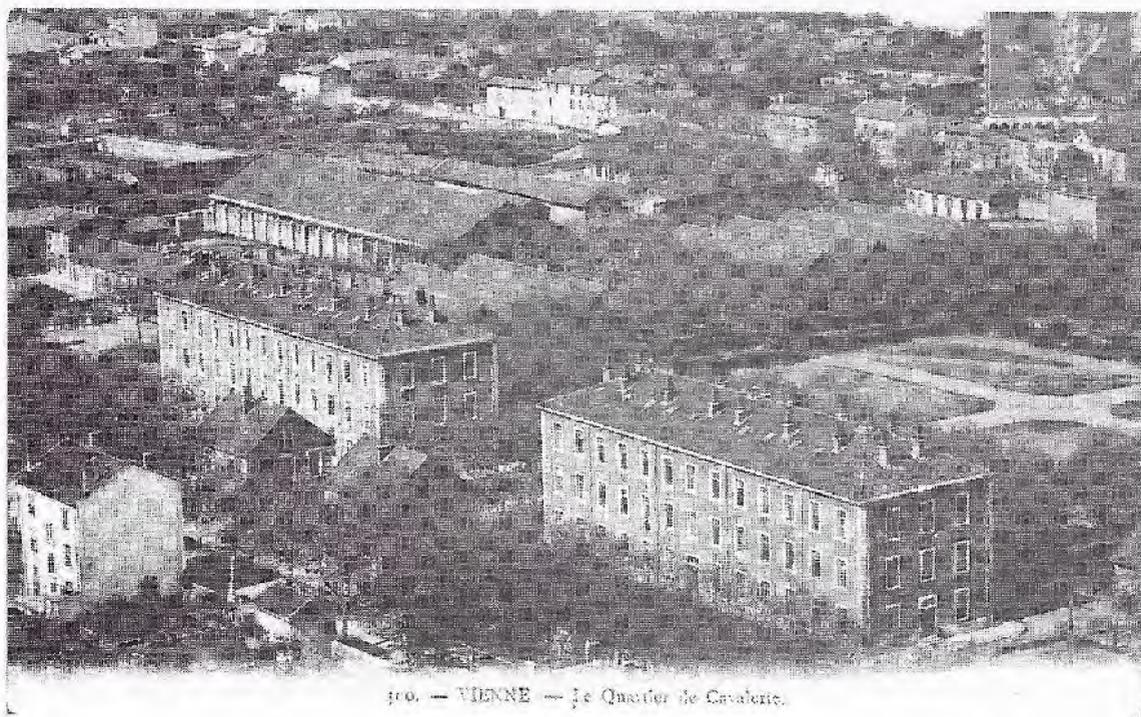
Au départ il était prévu sur chaque côté, nord et sud, une double rangée d'écuries. Chaque cheval disposait d'une mangeoire et d'un râtelier individuel en fer. Le coût de la construction par cheval s'élevait à 430 francs. Le Quartier était



113 VIENNE (Isère). - Intérieur du Quartier Saint-Germain. - LL

naturellement doté d'une infirmerie vétérinaire close de murs en deux parties ; celle des chevaux blessés et celle des chevaux contagieux, avec deux sorties distinctes pour les fumiers et pour les animaux morts, côté rue Vimaine. Les abreuvoirs se situaient côté sud près du grand manège couvert.

Enfin il y avait les bâtiments de services généraux, intendance, cuisines infirmerie et locaux disciplinaires. Certains bâtiments expropriés avaient été conservés car utilisables à des fins diverses.

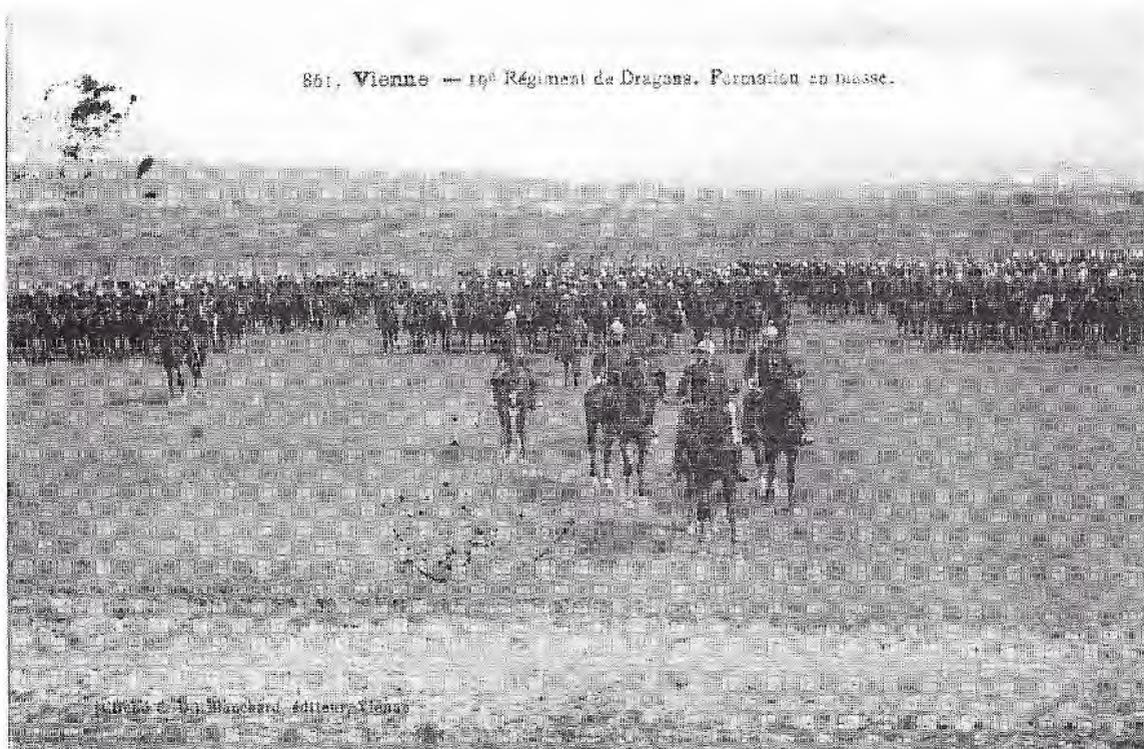


3. La dénomination du quartier

Un décret du ministère de la Guerre de 1887 attribua à cette caserne de cavalerie le nom du général Comte de Saint-Germain (1761-1835).

4. Les terrains de manœuvres

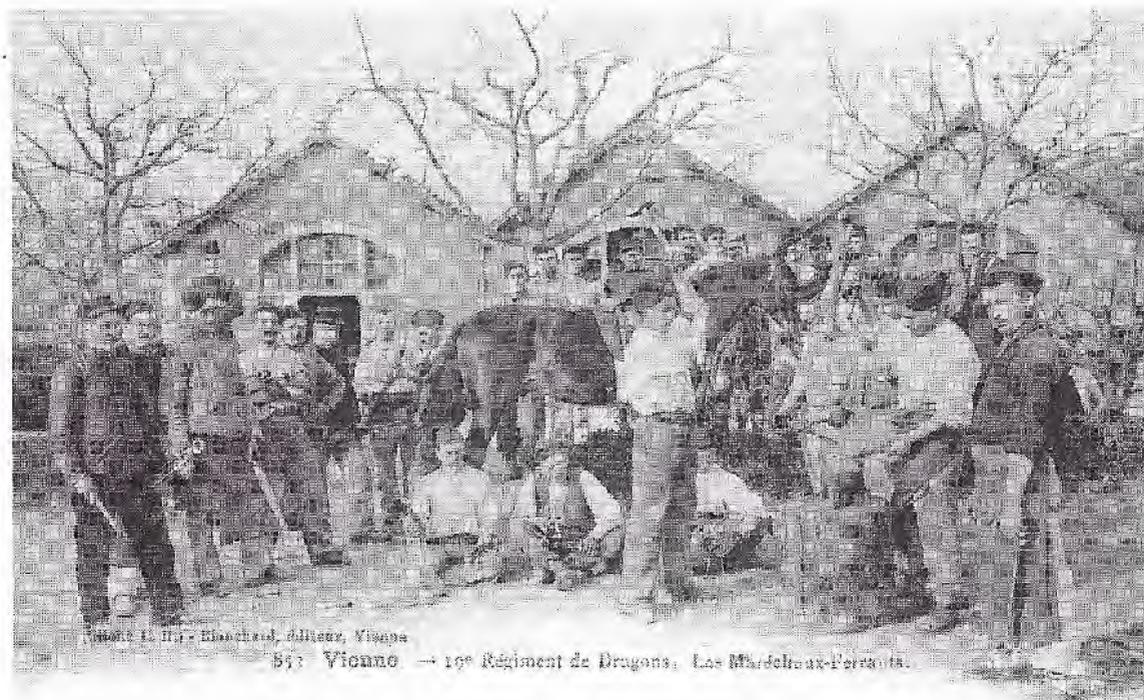
En 1881 une convention Ville-Etat prévoyait que la Ville devait céder un terrain de 20 hectares dans le secteur sud, à l'Isle. Ce terrain s'avéra peu adapté et inondable, sauf à le remblayer considérablement. Le 15 octobre 1892 un projet établit un nouveau champ de manœuvres à Reventin-Vaugris. En effet la Ville acquit à Reventin, pour 201.000 francs, un terrain de 30 hectares. Elle le céda à l'armée qui lui restitua celui de l'Isle où cependant une surface conséquente devait être laissée à disposition de l'infanterie de la caserne Rambaud. La Ville revendit les terrains libres à des personnes privées dont les frères Bouvier en avril 1896. Quant aux terrains réservés à l'infanterie ils restèrent à disposition jusqu'en 1940 inclus. En avril 1941 l'armée restitua « le champ de Mars de l'Isle » à la Ville, qui en loua 16.500 m² à la société « Le coin de terre viennois » pour organiser des cultures. Par la suite ce secteur reçut des équipements sportifs, des voies nouvelles et des constructions à usage de bureaux et à vocation économique.

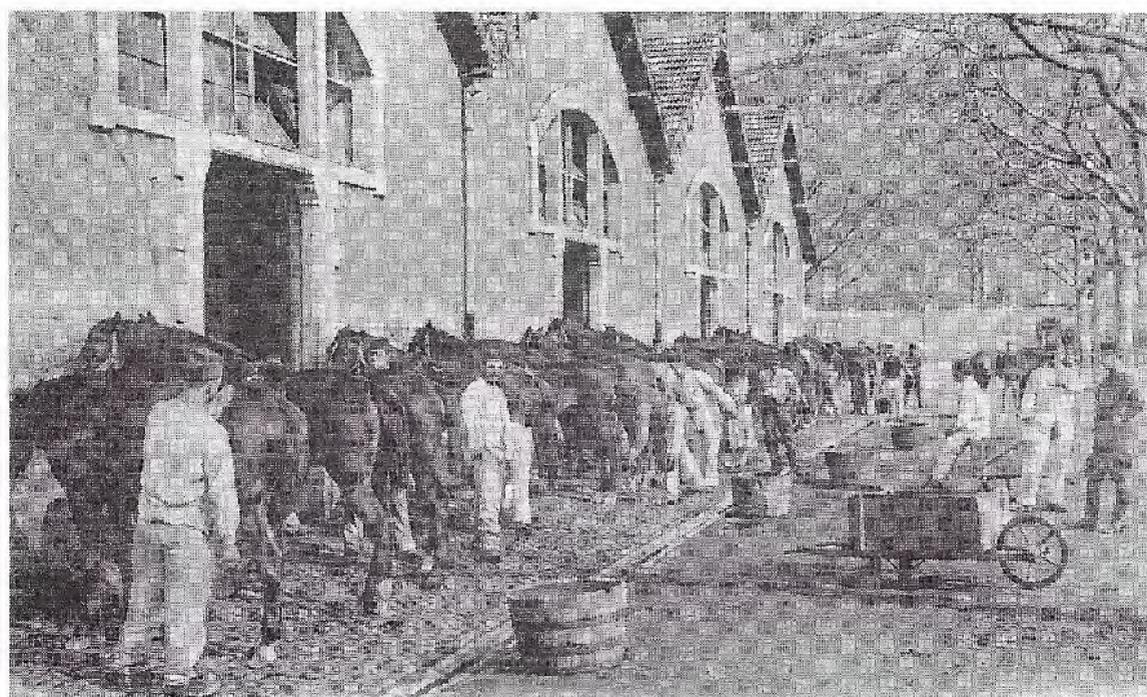


II - Les unités du quartier Saint-Germain

1. Le 19^e régiment de dragons

Arrivé à Vienne le 4 octobre 1895, le régiment était à cette époque placé sous le commandement du colonel de Mas Latrie, saint-cyrien, né le 23 janvier 1851 ; il n'avait pas 45 ans. Le régiment, lui, avait une histoire séculaire : créé en 1793 de la fusion de la cavalerie d'Angers, de la légion du Nord et de la légion des Francs, il était immédiatement affecté à la répression des Vendéens soulevés





271 - Vienne - 19^e Rég^t de Dragons - Le passage
 (Ollivé G. D.) Blanchard, éditeur, Vienne

contre la Convention. Il participa aussi au blocus de Mayence en Rhénanie ; c'est alors qu'il reçut son appellation officielle de 19^e dragons. Après Waterloo, sous la Restauration, le régiment fut mis en congé puis radié. La Révolution de 1830 lui valut d'être réactivé l'année suivante, sous l'appellation de 14^e régiment de chasseurs à cheval. En 1836 il devint le 8^e lanciers. S'en suivirent 35 années au terme desquelles le 8^e lanciers allait se trouver licencié : c'était en 1871 un élément de l'Armée d'Alsace, qui fut enfermé dans Strasbourg.

La Troisième République le reforma aussitôt et l'unité reconstituée retrouva son nom de 19^e dragons ; c'est sous cette dénomination qu'il arriva à Vienne pour un séjour de presque douze ans. Pour les besoins de ses recrues, il utilisa le vaste terrain de manœuvres sur le plateau de Reventin.

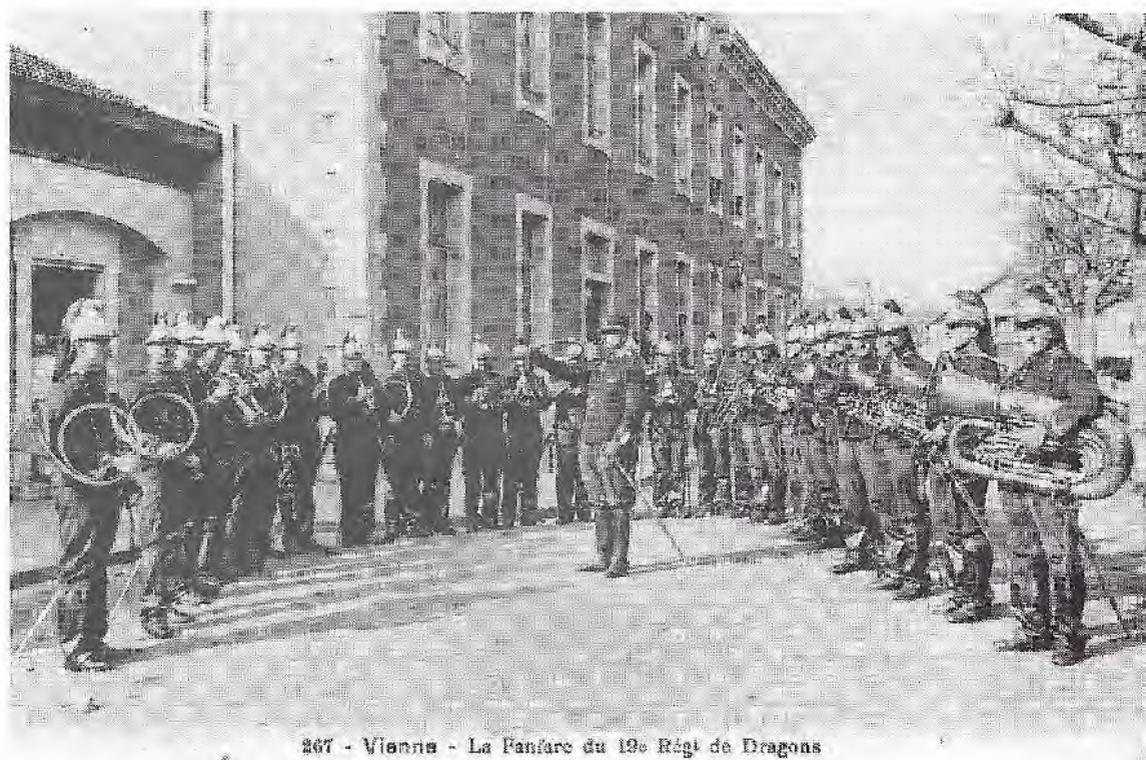
2. Les dragons dans la ville

Vienne est une ville du textile et « *la masse ouvrière était payée au plus juste d'où malgré des réalisations sociales au XX^e il y a des grèves fréquentes et dures, ainsi 5 mois en 1879, 6 semaines en 1902* ». Ainsi, la grève de 1902 fut chez Pascal-Valluit une grève dure, née de l'application d'une loi du 30 mars 1900 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements textiles ; les tentatives de conciliation ayant échoué la grève dura plus de 30 jours aboutissant à une véritable émeute le 11 avril 1902 : en début de nuit, 400 manifestants parcoururent les rues en chantant la carmagnole et certains se livrèrent à du vandalisme : les ouvriers étaient à cran et en situation précaire ; en temps normal ils étaient payés à la semaine et payaient même leur loyer à la semaine. Le maire Bresse fit d'ailleurs voter pour eux un secours de 500 francs et lança un appel au



260 - Vienne - 19^e Régiment de Dragons - Présentation du Drapeau aux jeunes soldats
 (cliché G. B.) Blanchard, éditeur. Vienne

calme ; le *Moniteur viennois* relatait ainsi que le 18 avril « les grévistes se sont rassemblés rue Marchande, vers le quai Saint-Louis et se sont dirigés vers les usines Pascal-Valluit, ils ont été arrêtés par les gendarmes et les dragons. Violences, jets de projectiles, charge de la force publique font de nombreux blessés, dont un qui a reçu un coup de sabre sur la tête » ; 18 manifestants furent inculpés. Les autorités firent donc fait appel à l'armée ; c'est encore ce régiment qui fut dépêché en 1907 pour calmer les esprits lors de la crise viticole dans le Midi.



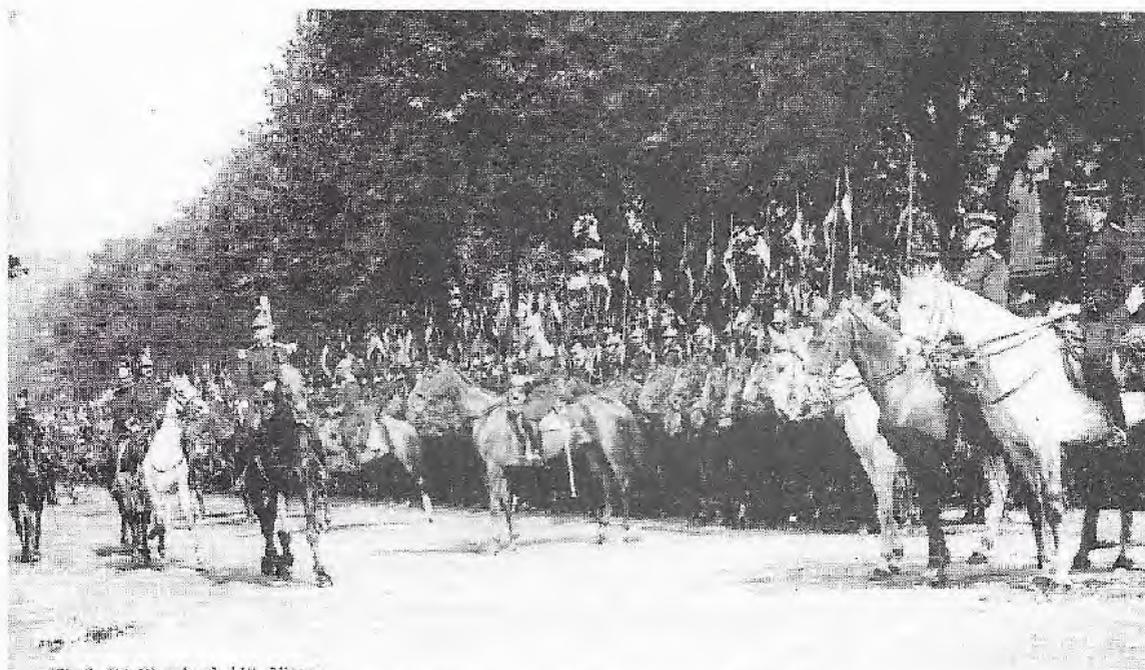
267 - Vienne - La Fanfare du 19^e Régiment de Dragons

3. Le 17^e régiment des dragons

Arrivé en 1907 il resta assez peu de temps à Vienne puisqu'en 1914 il en partit pour Auxonne, remplacé par le 13^e régiment de chasseurs à pied, le 8 avril 1914. Ce dernier s'embarqua le 1^{er} août en gare de Vienne pour la frontière de l'Est ; pendant toute la guerre, il garda le quartier Saint-Germain comme quartier de rattachement, où furent formées les recrues.



VIENNE — 17^e Dragons — Garde descendant passe la consigne à garde montant



(G. C. D.) Blanchard, édité Vienne

1424. VIENNE. — Revue du 14 Juillet 1909
Le Colonel du 17^e Dragons passant devant la front du Régiment

III - La construction de l'arsenal d'Estressin²

Une convention passée entre Vienne et l'État prévoyait que la Ville recevrait un escadron du train des équipages dans le cadre plus vaste de la répartition territoriale des unités constituant le 14^e Corps d'armée.

Dès 1874 le *Moniteur viennois* avait annoncé que les discussions Ville-État avaient pratiquement défini l'emplacement prévu « dans le voisinage de la gare d'Estressin » en vue de la construction « d'un hangar, d'un atelier de réparation, d'un magasin au harnachement et de divers bâtiments destinés au dépôt du train des équipages ». Le colonel Arnould, polytechnicien, directeur de l'École des hautes études industrielles de Lille, conçut les plans de cet ensemble militaire et l'adjudication fut fixée au 21 décembre 1874 ; le devis estimatif était fixé à 521.821,17 francs. L'ensemble fut construit et relié à la ligne du chemin de fer PLM par une voie ferrée et un embranchement ferroviaire particuliers.

Un effectif permanent assurait la gestion des moyens : chariots, haquets, bateaux d'équipage et nacelles, pièces de tabliers, agrès ; il fallait aussi des chevaux pour mouvoir ces engins à quatre roues lourdement chargés.

Des unités de pontonniers arrivaient souvent dans notre ville et ces arrivées étaient annoncées par les journaux locaux qui faisaient largement écho de leurs manœuvres avec comptes rendus détaillés. Ces unités venaient du 4^e génie de Grenoble, du 6^e d'Angers, de Versailles, d'Arras, de Nancy ; ainsi en avril 1889 il fut question de trois bataillons arrivés d'Angers et séjournant à Estressin. Il arriva aussi que la troupe était trop nombreuse pour l'Arsenal et quelques articles du *Moniteur* rapporte que des militaires étaient hébergés chez l'habitant avec des billets de logement en bonne et due forme : carnets à souche d'ordre de réquisition, carnets de reçus. Réglementairement toute réquisition était adressée à la commune et notifiée au maire qui devait faire la répartition des prestations requises (le logement et le cantonnement étaient en première position sur la liste des « prestations à faire par voie de réquisition »). En cas de mauvais vouloir, le maire devait prévenir l'autorité judiciaire et employer la force.

À suivre...

2 - Selon les époques on parla de l'arsenal d'Estressin, du Quartier du génie, de la caserne Garigliano.

Jean-Claude Finand

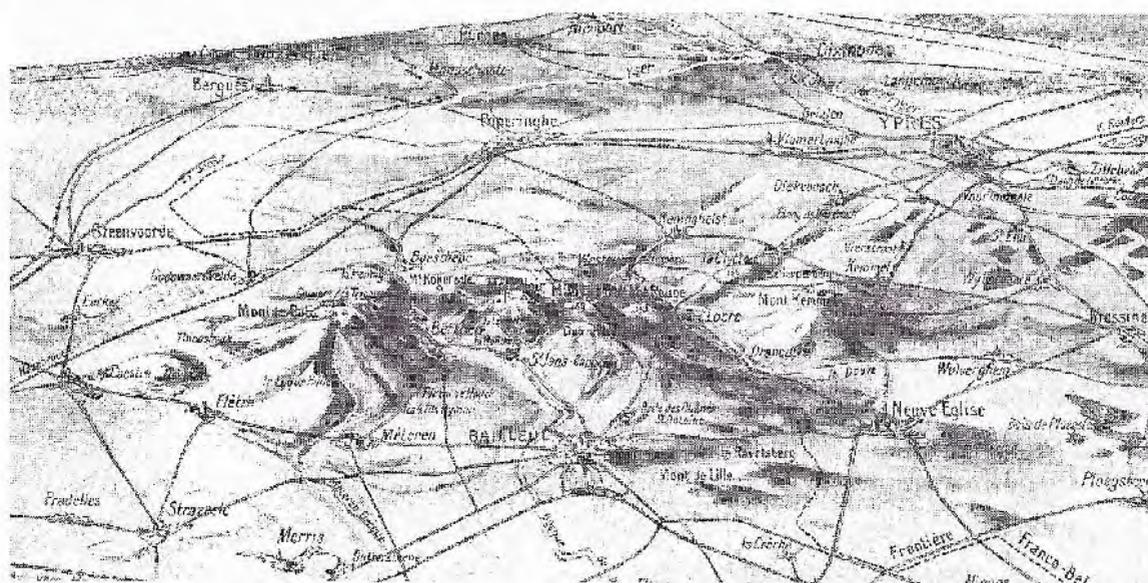
La garnison de Vienne dans la Grande Guerre. Année 1918 (dernière partie) *

III - Le 13^e régiment de chasseurs à cheval (campagne 1918)

Après 6 mois de tranchées le régiment est appelé aux environs de Paris où il séjourne jusqu'au 19 mars 1918.

1. Campagne des Flandres

Le canon ennemi vient de gronder, le 2^e corps de cavalerie rappelle en hâte ses éléments dispersés sur tout le front. La 6^e D.C. est appelée à boucher le trou qui se produira ; mais partout en France les renforts tiennent ; l'ennemi, après sa première avance, est fixé ; il ne passera pas.



L'illustration - Relief des Monts

Les Flandres (région des Monts)

Le 13^e chasseurs est appelé à revoir les plaines de France et de Belgique où il se signala déjà en 1914. Par des marches forcées de jour et de nuit, il arrive à Saint-Omer puis à Steenwoorde. Là, à peine reposé, ravitaillé par l'Anglais, formé en compagnies pied-à-terre, il est poussé en avant du Mont-Noir avec mission d'étayer les éléments épars de l'infanterie britannique, d'assurer la possession du terrain et de permettre aux lignes anglaises de se reconstituer. Le régiment va ainsi, jusqu'au 5 mai, du Mont-Noir à la Clytte, assurer le maintien de tout le

* - Cet article fait suite à celui paru dans le bulletin précédent n° 103, 2008, fasc. 4. S'y reporter pour les abréviations d'unités militaires utilisées dans cet article.

terrain confié et poursuivre l'organisation défensive malgré les fatigues et les bombardements ininterrompus. Le 13^e chasseurs sort durement atteint de cette épreuve. Sa belle conduite lui permet d'obtenir de nombreuses récompenses et un mois de repos pour se réorganiser.

2. Campagne de l'Ourcq

C'est sur l'Ourcq que nos cavaliers reparaissent. Le 2 juin, sur la demande urgente du général d'Epenoux, le régiment se porte de Montigny-l'Allier au sud de Gandelu avec mission de s'opposer aux infiltrations ennemies. Des reconnaissances faites par l'escadron de Seresin font connaître rapidement que Gandelu et Veuilly-la-Poterie sont toujours occupés par nos troupes et qu'aucune infiltration ne s'est produite au sud du Clignon. Dans la nuit qui suit, le régiment se porte à Gandelu pour relever les unités de la 2^e D. C.

Les escadrons 1, 2, 3 et le peloton de mitrailleuse en première ligne reçoivent l'ordre de tenir le terrain occupé précédemment par le groupe cycliste de la 2^e D. C. et le 31^e dragons. Le 4^e escadron est en réserve à Gandelu. Aucune ligne défensive n'est organisée. L'activité intense de l'ennemi oblige le groupe cycliste de la 2^e D. C. à se reporter à l'ouest du Moulin de Vinly à Gandelu. Situation très difficile : terrain marécageux avec de hautes herbes, coupé de rideaux d'arbres sur la partie du front Brumetz - Moulin de Vinly, terrain très accidenté et boisé sur le front du Moulin de Vinly à la ferme les Granges, conditions qui facilitent les infiltrations de l'ennemi. Les escadrons ont non seulement maintenu intégralement le front qui leur était confié, mais grâce à leurs patrouilles, ils ont élargi de plusieurs centaines de mètres la zone de protection des points d'appui (Moulin de Vinly, ferme des Granges). Relevé le 7 juin par le 133^e régiment d'infanterie, le 13^e chasseurs va se reposer dans la région de Beauvais (au sud-ouest) jusqu'au 12 juillet, jour où il est appelé à prendre part à l'offensive qui va amener l'ennemi à signer l'armistice du 11 novembre.

Du 18 juillet au 1^{er} août, dans l'offensive engagée sur l'Ourcq en direction de Fère-en-Tardenois, le régiment fournit de nombreuses patrouilles et agents de liaison aux armées américaines et aux troupes françaises qui attaquent sur Sergy. Le 1^{er} août, le 13^e chasseurs est dirigé par étapes sur la Belgique qu'il va revoir pour la troisième fois.

3. Campagne de Belgique (du 14 au 20 octobre)

Dans cette période d'actions offensives en Belgique, le régiment a constitué l'avant-garde de la 6^e D.C., les 14, 15 et 16 octobre. La mission est de profiter de toutes occasions pour dépasser l'infanterie et agir sur l'ennemi en retraite. Pendant les journées des 14 et 15 octobre, les escadrons ont dû se contenter de suivre à pied l'infanterie ; toutefois, une patrouille du 1^{er} escadron commandée par le maréchal des logis Argod, chargée d'assurer la liaison entre le régiment et un bataillon du 360^e R.I., réussit à dépasser les éléments avancés de l'infanterie pour reconnaître le village de Gits. Entré le premier dans ce village, le maréchal

des logis Argod a pu constater que l'ennemi commençait à se replier et appeler l'infanterie. Le 2^e escadron a assuré une liaison active entre les troupes belges et la gauche de l'infanterie française.

Dans la soirée du 15, le bombardement par obus toxiques de tous calibres empêche toute progression à cheval à l'est de la ligne Batavia-Gits ; le lieutenant-colonel des Molles, commandant le régiment, décide donc de poursuivre à pied



sous-lieutenant Brenier

l'action qui ne peut plus se poursuivre à cheval. Un détachement à pied composé de la compagnie Mercadier (3^e et 4^e escadrons), de l'escadron Palluy, déjà sur la place et du P.M. sous les ordres du commandant Chabert, est chargé de reconnaître si la résistance ennemie déjà constatée sur le front du 360^e et du 226^e R.I. se prolonge sur les troupes belges. L'escadron de Seresin reste disponible pour agir si cela est possible. Le P.M. au moment où il met pied à terre près de la ferme Batavia est pris dans une violente rafale d'obus toxiques et perd la moitié de son effectif en hommes et en chevaux. Le P.M. organise immédiatement avec ce qui lui reste d'hommes disponibles une S.M. qui rejoint rapidement le détachement à pied. Des patrouilles exécutées en avant des

lignes de l'infanterie par le sous-lieutenant Brenier du 3^e escadron et par le sous-lieutenant Hobacq du 4^e escadron constatent la continuité de l'organisation défensive de l'ennemi, la présence de mitrailleuses nombreuses et actives. D'autre part, le 360^e R.I. qui se trouve le plus avancé fait savoir qu'il n'attaquera pas avant que la 77^e D.I., en retrait à sa droite, se soit avancée. Ainsi l'espoir d'une action à cheval doit être abandonnée ce jour-là.

Le 16 dans la matinée, le front ennemi se replie sur les hauteurs de Lichtervelde-Groendaele. Le régiment va se heurter à nouveau devant Groendaele à une ligne continue de mitrailleuses et subit une action violente de l'artillerie ennemie.

Le 17, le 11^e hussards continue l'avant-garde de la brigade légère en direction de Wynghem devant le 13^e chasseurs. A partir de Joo, après avoir dépassé l'infanterie, le 1^{er} escadron (capitaine de Seresin) est chargé de déborder, par l'itinéraire Rateling-Poelvorde, les résistances que rencontrent les hussards en lisière de Wynghem. A 13 heures la situation est la suivante : le 1^{er} escadron ayant comme avant-garde le peloton Tourière est arrivé au Calvaire ; la pointe d'avant-garde arrive au carrefour à 500 mètres nord-est de Rateling ; le capitaine de Seresin fait savoir qu'il va se rabattre sur Winghem. Le lieutenant-colonel des Molles lui donne l'ordre de se maintenir en direction de Poelvorde et de reconnaître la zone entre Rateling et Wynghem. La pointe du peloton Tourière est

reçue par des feux de mitrailleuses partant de la route Wynghem Thielt ; elle saute à terre et progresse par le fossé de la route en ouvrant le feu. A 14 heures, à Deplats, le général de brigade fait savoir au colonel qu'une brigade de dragons est arrêtée à la sortie nord de Wynghem ; que le 11^e hussards n'a pu déboucher des lisières est de ce village, et lui donne l'ordre de se porter vers Poelvorde en vue de déborder les résistances devant Wynghem. Le lieutenant-colonel des Molles rejoint le capitaine de Seresin et lui fait connaître que le pont sur le ruisseau Rilgbeck est détruit ; ordre est donné au 1^{er} escadron de chercher à passer le ruisseau 400 mètres environ plus au sud et de reconnaître la zone entre Rateling et Wynghem. La reconnaissance du lieutenant Imbert se heurte devant le passage indiqué à un réseau de fils de fer battu par des mitrailleuses et fait connaître que des patrouilles du 97^e R.I. ont rencontré plus au sud le même obstacle et n'ont pu franchir le ruisseau. La reconnaissance du 13^e chasseurs entre Rateling et Wynghem que des unités de la 62^e D.I. ont rejointes sur la ligne est de Wynghem-Moulin-Pyoe-Molen est arrêtée par les mêmes résistances qui ont empêché les hussards de passer. Enfin le 97^e R.I. fait connaître que la 62^e D.I., sur sa droite, ne progresse plus. Le régiment doit renoncer à déborder Wynghem en manoeuvrant par le sud. Une seule des batteries de la D.C. est près de Déplats en situation d'agir et le 360^e pressenti ne veut pas engager l'action pour rompre la résistance avant que des moyens d'artillerie plus importants ou des tanks puissent être mis à sa disposition. Les mêmes résistances ont été maintenues sur ce front les 18 et 19 jusqu'au moment où le 13^e chasseurs est mis en deuxième ligne.

Pendant ces périodes actives le 13^e régiment de chasseurs a été commandé du mois d'août 1914 au mois d'avril 1917 par le colonel Varenard de Billy et de cette date jusqu'à la fin des hostilités par le lieutenant-colonel Verdelhan des Molles. Malgré la trop grande modestie de ces chefs de corps, leur nom reste attaché aux succès du régiment auxquels ils contribuèrent si largement.

Le général Mesple commandant la 6^e division de cavalerie cite à l'ordre de la division ¹ :

Le 1^{er} escadron : « Depuis le début de la campagne, a fait preuve en toutes circonstances d'énergie, d'entrain et de ténacité. En particulier sous le commandement du capitaine de Seresin en 1918, dans la région des Flandres du 26 avril au 5 mai a contribué vaillamment à la reconsolidation du front, et du 2 au 7 juin devant Gandelu, a non seulement maintenu mais élargi l'occupation du terrain confié. Enfin pendant les dures journées du 14 au 20 octobre en Belgique, constamment sur la brèche, et en particulier le 17 formant l'avant-garde du régiment, a montré à nouveau ses belles qualités d'entrain, d'énergie et de moral élevé, qui prouvent la valeur des cadres et de la troupe ».

Le 2^e escadron : « Depuis le début de la campagne, a fait preuve en toutes circonstances d'énergie, d'entrain, et de ténacité. En particulier sous le commandement du capitaine Palluy en 1918, devant Gandelu, du 2 au 7 juin, a non seulement main-

1 - Ordre général n° 418 du 15 janvier 1919.

tenu mais élargi l'occupation du terrain confié, et dans la nuit du 5 au 6 juin par un coup de main rapide en direction du village de Vinly, a enlevé un poste allemand en entier, tuant 7 hommes, ramenant prisonniers et mitrailleuses. Enfin pendant les opérations offensives d'octobre en Belgique, a continué de faire preuve des plus belles qualités d'entrain, d'énergie et de moral élevé qui prouvent la valeur des cadres et de la troupe ».

Le 3^e escadron : « Depuis le début de la campagne, a fait preuve en toutes circonstances d'énergie, d'entrain et de ténacité. En particulier sous le commandement du capitaine Leenhardt en 1918 dans la région des Monts des Flandres du 26 avril au 5 mai, poussé successivement en avant du Mont-Noir et du Mont des Cats, a rempli avec un entrain et une énergie constatés la mission d'étayer les éléments épars de l'infanterie britannique d'assurer la possession du terrain et la reconstitution du front. Dans la région de l'Ourcq, à la ferme Les Granges du 2 au 7 juin a non seulement maintenu, mais élargi l'occupation du terrain confié. Enfin au cours des opérations offensives d'octobre en Belgique, a montré ses belles qualités d'entrain, d'énergie et de moral élevé qui prouvent la valeur des cadres et de la troupe ».

Le 4^e escadron : « Depuis le début de la campagne, a fait preuve en toutes circonstances d'énergie, d'entrain et de ténacité. En particulier sous le commandement du capitaine Mercadier : le 3 mai 1917, violemment attaqué au moment où par ordre supérieur il se reportait à l'ouest du canal de Courcy, l'escadron fait immédiatement face et prenant l'offensive rejette l'ennemi sur la rive est de ce canal. Dans la région des Monts des Flandres : il part le 30 avril 1918 à 16 heures, du Mont des Cats, parcourt 12 kilomètres dans des conditions difficiles et dès son arrivée à Hoograaf-Cabaret va relever en pleine nuit et sans reconnaissance préalable des unités très éprouvées et maintient jusqu'au 5 mai l'occupation de tout le terrain confié malgré la fatigue, le ravitaillement difficile et les pertes. A montré à nouveau dans la région de l'Ourcq et au cours des opérations offensives en Belgique ses belles qualités d'entrain, d'énergie et de moral élevé qui prouvent la valeur des cadres et de la troupe. »

Le peloton de mitrailleuses : « Depuis le début de la campagne, a fait preuve en toutes circonstances d'énergie, d'entrain et de ténacité. En particulier sous les ordres des lieutenants Girardon et d'Asnière de Sales : en mai 1917 à Courcy, en 1918, du 26 avril au 5 mai, au Mont-Noir, au Mont des Cats, à la Clytte, devant Gandelu, du 2 au 7 juin où il a pris part aux actions du régiment, qui a non seulement maintenu l'occupation du terrain confié, mais élargi de plusieurs centaines de mètres la protection des points d'appui. Au cours des opérations offensives en Belgique, le 15 octobre, près de la ferme Batavia, pris sous un violent bombardement d'obus de gros calibres et toxiques, qui mettaient hors de combat plus de la moitié de ses hommes et de ses chevaux, a fait preuve du plus beau moral en se hâtant de reconstituer une section et de rejoindre le détachement du 13^e chasseurs qui cherchait à progresser à pied en direction de Lichterwelde ».

Sources : (1), (3), (4), (5), (6) et (7) ²

2 - Se reporter à la liste des sources données dans BSAV, 2008, 4, p. 24.

Les prochains rendez-vous

Les conférences en 2009

- ➔ Mercredi 25 février 2009 [*date maintenue et confirmée*] : **Nicolas Chorier**
Par Marie-Françoise Bois-Delatte, conservateur en chef à la Bibliothèque municipale de Grenoble.
 - Mercredi 18 mars 2009 : **Pierre Schneyder**
Par Fanny Adjadj, étudiante.
 - Mercredi 29 avril 2009 : **Michel Servet**
Par Pierre Domeyne, ancien professeur de lettres.
 - Mercredi 13 mai 2009
Adrien Ouvrier, peintre-soldat pendant la Grande Guerre 1914-1918.
Par Roger Lauxerois, ancien conservateur en chef des musées de Vienne.
- Toutes ces conférences ont lieu à 18 heures à l'amphithéâtre de l'Institution Saint-Charles, place des Capucins (possibilité de parking).*
- Lundi 2 mars à 14h30 : conférence-lecture, au local des Amis de Vienne, 5 rue de la Table-Ronde, sur **Talisma Nasreen** par **Bernard Mollien** (cette conférence avait été prévue le 1^{er} décembre mais a dû être déprogrammée).

Voyages

■ Moret-sur-Loing, Provins, Blandy-les-Tours, les 21-22-23 avril 2009

- Mardi 21 avril : départ de Vienne à 6 h ; rendez-vous à la gare SNCF à 5h45.
Après le déjeuner visite de la ville de Moret, puis départ en direction de Provins. A l'arrivée visite de la partie souterraine de la ville. Dîner et logement à Provins.
- Mercredi 22 avril : visite de la cité médiévale de Provins, ainsi que la Grange aux dîmes. Déjeuner, puis visite de l'église de Saint-Loup-Naud. Si le temps le permet, visite aussi de l'église de Donnemarie-Dontilly. Dîner et logement à Provins.
- Jeudi 23 avril : après le petit déjeuner départ pour le château de Blandy-les-Tours. Déjeuner à Blandy, et sur le chemin du retour, arrêt à Montereau. Retour prévu à Vienne vers 21 h.

Prix du voyage 380 euros. Supplément pour chambre seule, 64 euros.

Inscription auprès d'Annick Seguin, 9 montée des Grands Prés. Tél. : 04 74 85 27 89
ou auprès d'André Hullo 04 74 53 39 29.

Le prix du voyage comprend : le transport en autocar, la pension complète, les visites guidées, les entrées dans les monuments.

■ Gênes avec quelques perles de la Toscane, du lundi 7 au 14 septembre 2009 (8 jours et 7 nuits)

- **1^{er} jour** : départ vers 7 h de la gare SNCF à Vienne ; déjeuner dans la région d'Alessandria, puis arrivée à Gênes et tour panoramique en car du port et de la ville de Gênes. Installation à l'hôtel. Dîner et nuit.
- **2^e jour : Gênes.** Petit déjeuner, visite guidée de Gênes (journée entière) ; le matin, visite à pied de la ville ancienne, avec l'église de la Santissima Annunziata, la cathédrale San Lorenzo, la place Matteo, la via Garibaldi et ses palais. Déjeuner. L'après-midi visite de la galerie du palais Spinola qui abrite des collections de peinture, de céramique, de sculptures. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

- **3^e jour : Gênes, Rapallo, Portofino.** Petit déjeuner, puis visite guidée du palais Real, palais du XVII^e siècle modifié au XVIII^e : grand escalier, salle du trône, galerie des glaces, galerie d'art. Puis visite du palais del Principe. Déjeuner et départ pour Rapallo, station de renommée mondiale. Excursion en bateau avec accompagnateur, pour rejoindre Portofino. Temps libre. Puis continuation en bateau pour rejoindre San Fruttoso, visite de l'abbaye de Capodimonte. Retour à Rapallo en fin d'après-midi et route pour Aulla. Installation à l'hôtel. Dîner et nuit.
- **4^e jour : Les Cinque Terre.** Petit déjeuner. Excursion en bateau aux *Cinque Terre* avec un accompagnateur. Promenade reposante parmi les villages côtiers, contournement des îles de Tino et Palmeria, arrêt à Portovenere, puis continuation vers les *Cinque Terre*, nom donné à cette portion du littoral par ses cinq avancées sur la mer ; sur chacune on découvre un village de pêcheurs. Déjeuner en cours d'excursion. Retour en bateau à la Spézia dans l'après-midi. Retour à l'hôtel à Aulla. Dîner et nuit.
- **5^e jour : Carrare.** Petit déjeuner et départ vers les Alpes Apuanes qui abritent les célèbres carrières de marbre de Carrare ; visite guidée des carrières. Déjeuner. L'après-midi, visite guidée du Dôme, puis visite de l'Académie des Beaux-arts dans le château Malaspina du XIII^e siècle, puis continuation vers Lucques. Installation à l'hôtel, dîner et nuit.
- **6^e jour : Lucques et la villa Grabau.** Petit déjeuner puis visite guidée de Lucques avec la Piazza del mercato, l'église San Michele in Foro. Déjeuner, puis visite de la villa Grabau, demeure de la Renaissance avec un parc de 9 hectares. En fin de visite, dégustation de produits locaux. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.
- **7^e jour : Lucques et Pise.** Petit déjeuner, puis continuation de la visite de Lucques avec le Duomo et le quartier de San Martino. L'après-midi, visite guidée de Pise : le Champs des miracles et visite du Dôme et du Baptistère. Retour et dîner à l'hôtel.
- **8^e jour : retour à Vienne.** Petit déjeuner, puis route vers le Piémont. Déjeuner à proximité de Turin. Arrivée à Vienne en fin de journée.

**Le prix du voyage est fixé à 1 150 euros,
avec supplément pour chambre seule de 155 euros.**

Ce prix comprend :

- Le transport en autocar de grand tourisme à plancher incliné
- Le logement en hôtel 3*** (normes locales) en chambre double
- La pension complète du premier jour au déjeuner du dernier jour
- Les boissons aux repas : quart de vin par personne et 1/2 eau minérale
- Les visites guidées de Gênes (2 + 4 + 2 h), de Carrare (4 h), de Lucques (2 + 2 h), de Pise
- La traversée en bateau de Rapallo à Portofino avec accompagnateur
- La promenade en bateau journée entière aux Cinque Terre avec accompagnateur
- Les entrées des galeries, musées, palais, abbaye, Académie, baptistère
- La visite guidée de la villa Grabau avec dégustation de produits locaux
- L'assurance annulation-rapatriement-bagages

Prière de se faire inscrire dès à présent auprès d'Annick Seguin, 9 montée des Grands Prés
Tél. : 04 74 85 27 89 ou auprès d'André Iulio au 04 74 53 39 29.

L'inscription sera effective avec l'envoi d'un chèque de 350 euros.

Un second versement sera demandé au 15 avril.

Enfin, le solde sera réglé lors de la réunion d'information au mois de juillet, dont la date sera fixée ultérieurement.

ATTENTION !

**TOUTES LES COTISATIONS-ABONNEMENT
COMMENCENT AU 1^{er} JANVIER**

Le règlement de la cotisation et de l'abonnement doit être effectué pendant le premier trimestre (sans omettre les sommes dues à titre antérieur).

*Faites un effort pour que ce bulletin continue à paraître.
Dès aujourd'hui, envoyez votre cotisation.*

MERCI

**POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS
FICHE DE COTISATION AVEC ABONNEMENT
AU BULLETIN DES "AMIS DE VIENNE"**

NOM :

Prénoms :

Adresse (pour l'envoi du bulletin par la Poste) :

.....

Code postal : **Ville :**

TARIF ABONNEMENT pour 2009

Abonnement annuel.....26 €

Abonnement de soutien.....35 €

Tarif adhésion..... 5 €

(pour les nouveaux membres)

A retourner, accompagnée du règlement par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Lyon 185-71 J), à l'adresse du siège social : **"Amis de Vienne"**
3-5, rue de la Table-Ronde - 38200 Vienne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES "AMIS DE VIENNE"

Président d'Honneur :

Marcel PAILLARET

Comité de Patronage :

Benoît HELLY - Ingénieur d'études, Service Régional de l'Archéologie

Jacques LASFARGUES - Conservateur des musées gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal/Vienne et de Lyon-Fourvière

Roger LAUXEROIS - Ancien conservateur en chef des musées de Vienne

Anne LE BOI' - HELLY - Conservatrice Régionale de l'Archéologie

Hugues SAVAY - GUERRAZ - Conservateur du patrimoine au Pôle archéologique du Rhône

BUREAU

Président : André HULLO

Vice-Présidents :

Paul BLANCHON

Jean-François GRENOUILLER

François RENAUD

Secrétaire général : Pierre GIRAUDO

Trésorier : Jacqueline BLANCHARD

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Joël CHAZAL

Claude DARPHIN

Jean-Claude FINAND

Gérard GOUILLY

Jean-François GUILLET

Hélène GUILLOT

Patrick JOLLY

Jean MELMOUX

Robert MOUSSIER

Chrystel ORCEL

Annick SEGUIN

Jean SONDAZ

Danièle THEVENET

Jacquelyne TROUILLER

COMITÉ DE LECTURE

Paul BLANCHON, Franck DORY, Pierre GIRAUDO, André HULLO,
Roger LAUXEROIS, Jean MELMOUX, François RENAUD.

Le comité de lecture laisse aux auteurs des articles l'entière responsabilité des opinions émises.

Directeur de la publication : A. HULLO - C.P.P.A.P. N° 0103 G 80240 - I.S.S.N. 1148-8514

Association des Amis de Vienne : SIRET 414 716 969 00012

Correction manuscrits, épreuves.: Roger LAUXEROIS

Réalisation : Imprimerie de la Tour - 38200 Seyssuel - Janvier 2009

SOMMAIRE DE L'ANNÉE 2009

N° 104, 2009, 1

ANDRÉ HULLO et ROGER LAUXEROIS : Bibliographie pour 2008

FRANÇOIS RENAUD : Chronologie viennoise pour 2008

RENÉE BONY : La halle des bouchers

GÉRARD GOUILLY : Cavaliers et arsenal

JEAN-CLAUDE FINAND : La garnison de Vienne dans la Grande Guerre.
Année 1918 (dernière partie)

Les prochains rendez-vous

Bulletin d'abonnement et d'adhésion



Publié avec le concours du Conseil Général de l'Isère et des villes de Vienne et Sainte-Colombe